

FONDATION
POUR LA
PROTECTION
DES HABITATS
DE LA FAUNE
SAUVAGE



WILDLIFE
HABITATS
FOUNDATION
WHF

LA FONDATION DES CHASSEURS DE FRANCE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITE

Ensemble, protégeons nos paysages !





- Initiée en 1979 et officiellement créée en 1983 sous l'impulsion de Jacques Hamelin.

- Son but : avoir la maîtrise de l'espace pour pouvoir mieux gérer les espèces

- Acquisitions au départ tournées vers le littoral Atlantique puis qui se sont diversifiées.

- Aujourd'hui, elle est propriétaire, en France métropolitaine, de près de 5 500 hectares répartis dans 60 départements.



Jacques Hamelin.



FONDATION
POUR LA
PROTECTION
DES HABITATS
DE LA FAUNE
SAUVAGE

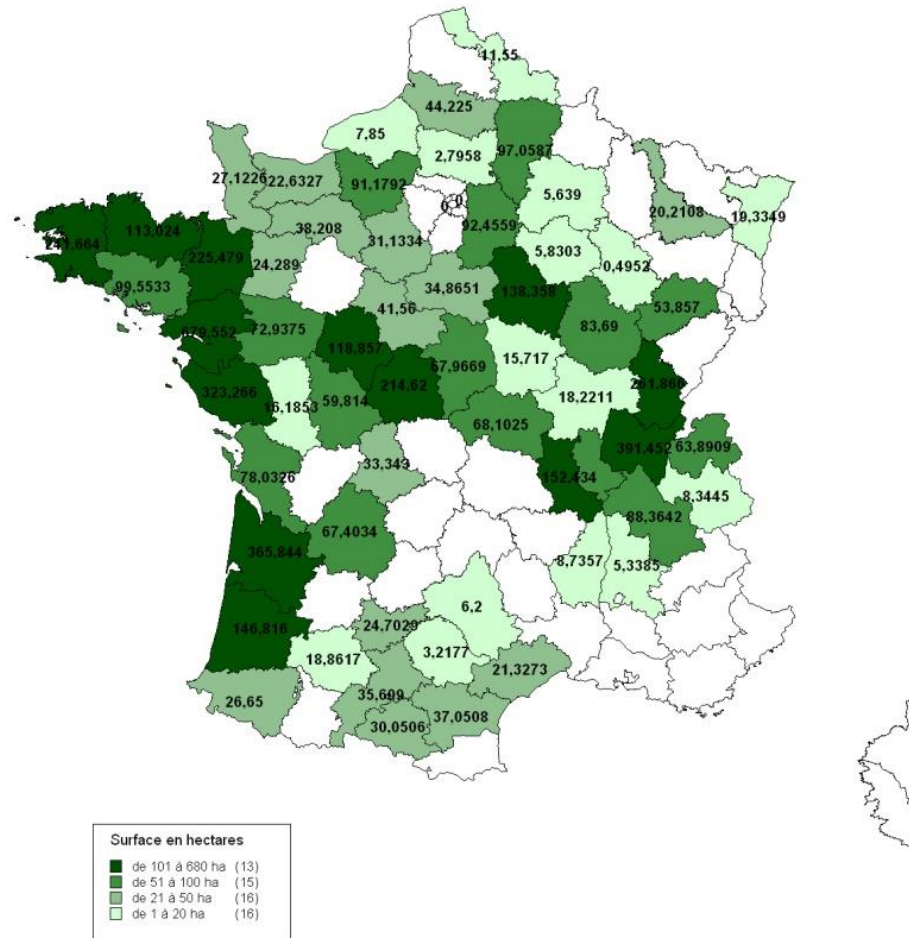


WILDLIFE
HABITATS
FOUNDATION
WHF

BRUXELLES 13 SEPTEMBRE 2013/ Ed.-A. BIDAULT

Territoires de la Fondation

Surface / département





Deux actions financée en 2008 pour « boucler la boucle »

▪ **LETONIE : LAC ENGURE**

Site de nidification avifaune migratrice, restauration de milieux.



▪ **SENEGAL : DELTA DU DJOUJ**

Restauration de zone humide pour l'avifaune, remise en eau pour l'hivernage.

Au-delà de la France...

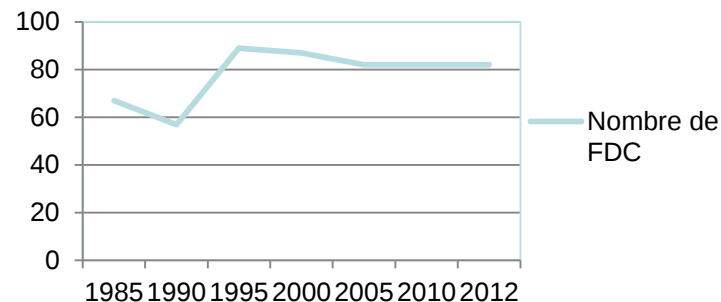


Une fondation de chasseurs

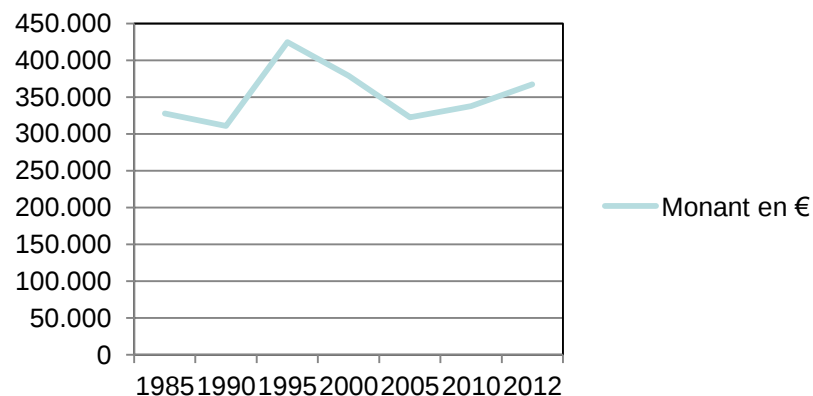
-Composition du CA : 12 membres dont 7 membres fondateurs représentant les 7 grandes régions cynégétiques françaises.

- Financement des fédérations départementales des chasseurs majoritaire au sein du budget de la Fondation

Evolution du nombre de fédérations donatrices entre 1985 et 2012



Evolution du montant des donations fédérales entre 1985 et 2012





De plus en plus, la Fondation fait appel à des partenaires pour l'aider dans la réalisation de projets d'acquisitions foncières. Notons l'exemple des Agences de l'Eau (6 projets financés depuis 2008 pour un total de près de 500 000 euros)

En parallèle et depuis 2008, des campagnes d'appels à la générosité publique ont permis de récolter des fonds utilisés à la réalisation d'actions de communication.



FONDATION
POUR LA
PROTECTION
DES HABITATS
DE LA FAUNE
SAUVAGE

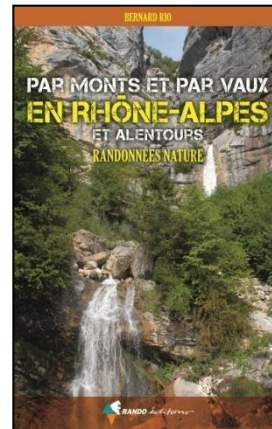
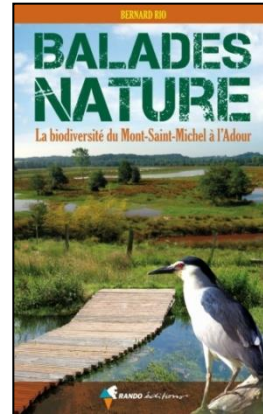
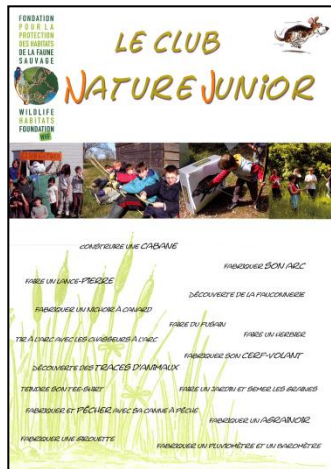


WILDLIFE
HABITATS
FOUNDATION
WHF

BRUXELLES 13 SEPTEMBRE 2013/ Ed.-A. BIDAULT

Les randonnées

Les clubs Nature Juniors



Les abeilles



Communication





La politique d'acquisition foncière de la Fondation peut schématiquement se décomposer en trois grandes lignes directrices :

- Acquérir pour conserver une espèce,
- Acquérir pour conserver un espace,
- Acquérir pour « renaturaliser » un espace,

Regards sur trois exemples concrets





Acquisition de parcelles favorables à l'outarde canepetière/Commune de Bessan/Hérault

-Projet multi-partenarial mené par la
Fédération Régionale des Chasseurs du
Languedoc Roussillon

-Les acquisitions ont débuté en 2007 (5,26
hectares), ont continué en 2010 (1,2
hectares), en 2012 (14,83 hectares) puis en
2013 (5 hectares). Au total un peu plus de
26 hectares acquis pour un investissement
de 153 000 euros.

- Extrême pluralité des financeurs: Région,
département, Fondation Nature et
Découverte (50 000 euros sur l'ensemble
des acquisitions)



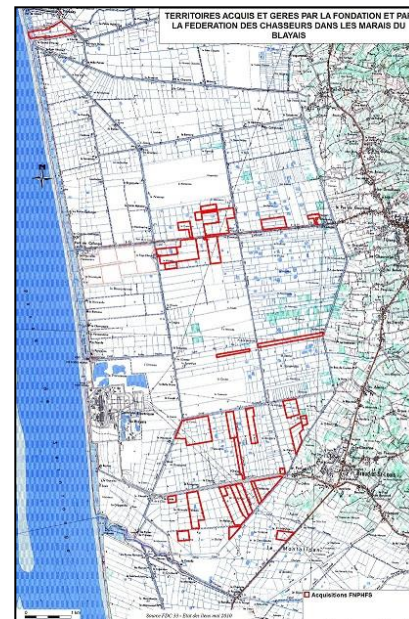
ACQUERIR POUR CONSERVER UNE ESPECE/ L'EXEMPLE DE **L'HERAULT**





Conservation des habitats typiques de Marais du Blayais Nord de l'Estuaire de la Gironde Commune de Saint-Ciers-sur- Gironde et Braud-et-Saint-Louis

- Acquérir pour limiter l'extension de la culture du Maïs et conserver un paysage de prairies humide. L'enjeux: la maîtrise de l'eau.
- Politique d'acquisition au « coup par coup » menée grâce à une implication locale forte.
- Depuis 2003, plus de 300 hectares ont été acquis sur ces deux communes pour un investissement de 460 000 euros
- Financement uniquement partagé entre la FDC et la Fondation pour des questions de réactivité.



ACQUERIR POUR CONSERVER UN ESPACE/ L'EXEMPLE DE LA **GIRONDE**





Rachat des anciens bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville dans la Somme

Friche industrielle de 40 hectares acquis en 2008 avec le soutien de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Coût de l'opération 300 000 euros, subvention accordée par l'agence de l'eau : 150 000 euros.

But de l'acquisition: « renaturaliser » un espace:
et ça marche!



ACQUERIR POUR RETOUCER DE LA BIODIVERSITE/L'EXEMPLE DE LA **SOMME**





Trois exemples parmi tant d'autres, mais qui nous ont permis de mettre en exergue plusieurs points essentiels dans la stratégie d'acquisition foncière de la Fondation en faveur de la biodiversité:

- Toutes les acquisitions sont remarquables si tant est qu'il y ai un réel projet après l'acquisition de la part de la fédération gestionnaire.
- Dès lors, tous les cas de figures sont finançables par la Fondation: acheter pour préserver une espèce, un espace, redonner de la biodiversité à un espace qui en a perdu, acheter une haie, une mare, 1 hectare ou 100 hectares...
- L'action au local est essentiel, le rôle des fédérations départementales des chasseurs ou celui des sociétés de chasse locales est primordial. C'est de là qu'émergent les dossiers.
- Les moyens: ils sont réduits au regard d'autres structures qui œuvrent dans le même sens (Conservatoire du Littoral par exemple) mais la volonté de réussir amène toujours des solutions.

